

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22,

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire son

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 9 Novembre 1886

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 2 de ce mois, a promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles, M. le Comte Jules-René de Lamotte d'Allogny, Chambellan de Son Altesse Sérénissime, et M. le Baron Victor Casier, Consul de la Principauté à Gand (Belgique).

Par Ordonnance Souveraine du même jour, ont été nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :
Officiers : M. Auguste Snieders, Membre de l'Académie Royale Flamande de Belgique.
M. Alphonse Dechamps, Avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles, publiciste.

Chevaliers : M. Andrès Sarty Rosello, Consul de la Principauté à Barcelone (Espagne).

M. le Docteur Marie-Frédéric-Louis Colignon, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Monaco.

Fête de la Saint-Charles

La fête de notre Auguste Souverain s'annonçait comme devant être exceptionnellement brillante; mais l'inconstance du temps a déjoué bien des projets. Mercredi soir, alors que les illuminations de la ville de Monaco et de la Condamine étaient prêtes, la pluie est venue interrompre la manifestation populaire, et cette première partie des réjouissances publiques a dû être ajournée.

Le lendemain, le soleil, brillant d'un vif éclat, semblait s'unir à nous pour célébrer la Saint-Charles que M. le Maire avait inaugurée la veille, suivant le vœu de Son Altesse Sérénissime, en distribuant des secours aux indigents.

A dix heures, les autorités et le corps consulaire se sont rendus à la Cathédrale, où M^{gr} l'Evêque officiait pontificalement. La Compagnie des Gardes et un peloton de Carabiniers faisaient le service d'honneur.

La maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle, ont interprété pour la première fois la messe de Gentil-Maurin, dont les soli étaient confiés à M^{me} Negrini. Cette artiste a également chanté, à l'Offertoire, un remarquable *Ave Maria* de Luzzi. La messe a été suivie d'un

Te Deum, dont M. Bouault, organiste, avait écrit la musique.

Après la revue des Compagnies des Gardes d'honneur et des Carabiniers, les Consuls, les membres de l'Ordre de Saint-Charles et les principaux fonctionnaires de la Principauté ont été réunis dans un banquet à l'hôtel du Gouvernement. M. Dugué, Secrétaire Général, y a porté la santé du Prince Charles III et de son auguste famille, et remercié les représentants des Etats étrangers. M^{gr} l'Evêque et M. de la Morlière, consul de France, ont répondu.

Le soir, en dépit du vent qui a quelque peu contrarié les belles illuminations préparées par M. Robaudy, la seconde partie du programme de notre fête nationale appelait la foule à Monte Carlo. Les villas de ce quartier et des Moulins, les hôtels, les établissements publics étaient décorés et pavoisés. Sur la terrasse, la Société Philharmonique donnait un brillant concert; le feu d'artifice de Ruggieri, tiré sur les remparts de Monaco, a été des mieux réussis.

Quatre coups de feu : 1° Le chiffre du Prince; 2° une charmille en feux brillants; 3° une façade en triple étage, et 4° un palais mauresque, plus trois bouquets, le composaient. Le *Palais Mauresque* et le *Grand Bouquet* ont été notamment admirés et fort applaudis.

Le Concert donné ensuite par l'orchestre du Casino, sous la conduite de M. Arthur Steck, sur la terrasse du théâtre, a été suivi avec intérêt et a clos cette magnifique soirée par la Marche nationale monégasque.

NOUVELLES LOCALES

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, S. A. le Duc Guillaume d'Urach-Wurtemberg et S. A. le Prince Charles d'Urach-Wurtemberg ont quitté le Château de Marchais pour retourner à Stuttgart.

Pendant son séjour de trois mois dans cette résidence, la santé de Madame la Duchesse s'est sensiblement améliorée.

Mercredi matin, le service funèbre célébré à la mémoire des Princes de la Famille Souveraine a attiré à la Cathédrale une foule empressée et respectueuse. Quoique aucune invitation n'eût été faite, les fonctionnaires, les magistrats, les officiers de la Principauté, le clergé et les divers établissements scolaires avaient tenu à assister à cette cérémonie commémorative.

La Cathédrale était entièrement tendue de draperies noir et argent. Le catafalque Princier était placé au milieu de la nef, entouré de lumières.

M^{gr} l'Evêque officiait. La maîtrise a exécuté la messe de José Barrière, dont le solo pour ténor, *Beati*, a été chanté à l'Offertoire par M. Bernardi. M. Aspluga a dit le *Pie Jesu* de M. Gaston Vuidet, exécuté pour la première fois à grand orchestre.

Sa Grandeur a donné l'absoute.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1886 a été de . . . 26,567

Il était, en octobre 1885, de . . . 23,730

Différence en faveur de 1886 . . . 2,837

La fête de notre Auguste Souverain a été célébrée en grande solennité, dimanche dernier, à l'église Saint-Charles. On y a exécuté la première messe solennelle de M. l'abbé Mont-Piton, organiste de cette église, dont Son Altesse Sérénissime avait daigné agréer la dédicace.

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la matinée, l'église avait peine à contenir les fidèles qui se pressaient dans l'enceinte. M^{gr} l'Evêque officiait, entouré de ses vicaires généraux, de M. l'Archiprêtre Ramin et d'un nombreux clergé.

L'œuvre de M. l'abbé Mont-Piton, exécutée brillamment par l'orchestre et les chœurs, conduits par le compositeur, privé à son grand regret du concours amical de M. Arthur Steck, empêché, a produit le meilleur effet. Le *Gloria* et le *Sanctus*, notamment, témoignent d'une inspiration élevée, d'un grand sentiment religieux et d'une science harmonique sérieuse.

Les chœurs, cependant, étaient composés d'amateurs de Monte Carlo, dont la bonne volonté et le dévouement ont su triompher des nombreuses difficultés de la partition.

M^{me} Negrini a dit en artiste consommée les différents soli de la messe et particulièrement le *Qui tollis*. La sympathique et infatigable cantatrice s'est également distinguée par sa remarquable interprétation, à l'Offertoire, de l'*Ave Maria* de Gounod, orchestré par M. F. Bellini, maître de chapelle de la Cathédrale.

Nous adresserons aussi un sincère éloge à MM. H. Bellando et Lazzari pour les soli *Domine Deus* et *Et homo factus est* qu'ils ont très bien rendus.

Notre aimable confrère de l'*Impartial* de Nice, M. le Ch^{er} Dorieux, compositeur distingué, qui avait bien voulu tenir l'orgue, et qui l'a fait magis-

tralement, nous réservait pour le soir l'audition doublement agréable de son ravissant *O Salutaris* dont l'éloge n'est plus à faire, mais que l'on ne se lasse jamais d'entendre, surtout quand il est chanté par des artistes de la haute valeur de M^{me} de Nazimoff, *soprano*, artiste amateur, et accompagné par un archet aussi délicat que celui de M. Ziroldi.

En somme, magnifique solennité religieuse et musicale.

Rendant compte de la fête de jeudi dernier à Monaco, le *Figaro* du 5 novembre fait précéder son récit des lignes suivantes :

C'était hier la *Saint-Charles*, la fête nationale de la Principauté de Monaco. Cette fête, qui ouvre pour ainsi dire l'ère des distractions sur le littoral de la Méditerranée, amène tous les ans une foule considérable d'étrangers pour lesquels elle marque la date où l'on commence à émigrer vers le pays du soleil, du ciel bleu et des plaisirs de toutes sortes.

Rien d'original, de charmant et d'animé comme le spectacle présenté par la Principauté durant les quelques jours où l'on fête la *Saint-Charles*. Tous les villages étagés sur les montagnes qui dominent la Principauté descendent pour assister et prendre part aux réjouissances publiques, qui se renouvellent chaque année avec un nouvel éclat, pour la plus grande satisfaction des Monégasques qui adorent leur Prince. S. A. S. Charles III mérite bien, d'ailleurs, le culte que lui ont voué ses sujets.

Très instruit, très intelligent et soucieux par dessus tout du bien-être de ceux-ci, le prince de Monaco s'est toujours attaché à embellir son petit royaume par des travaux d'art de toute nature et à faire un sort enviable à ses sujets qui, pour ne citer qu'un détail, sont dispensés de tout impôt. Que n'en pouvons-nous dire autant !

Aussi, pour compter au nombre des plus petits pays de l'Europe, la Principauté de Monaco n'en est-elle ni moins heureuse ni moins brillante. Incomparablement doté par la nature, ce coin de terre si pittoresque rappelle ces pays enchantés dont il est parlé dans les *Contes de Perrault*.

Le peuple Monégasque, qui a eu ses jours héroïques et ses fastes glorieux, est gouverné par un Prince dont la généalogie remonte à Pépin d'Héristal.

Depuis plus de dix siècles que la famille Grimaldi règne à Monaco, trente et une générations de princes ont été à la tête de la Principauté.

Celui dont on célébrait la fête hier, au milieu d'un grand concours de population, est certainement le Prince qui laissera parmi son peuple le souvenir le plus durable et le plus sympathique.

Deux bâtiments italiens, *Giulia*, capitaine Marce-naro, équipé de 7 hommes, jaugeant 83 tonneaux, arrivé le 1^{er} avec un chargement de vins pris à Ischia et à Paquino (Italie), et la *Maria Grazia*, arrivée le 4 venant de Torre-Saline avec un chargement de bois, ont subi une quarantaine sanitaire de 24 heures et ont été admis en libre pratique après la visite médicale réglementaire.

Les vins apportés par la *Giulia* et d'autres vins pris en Sardaigne par le bateau *Maria Italia*, entré le 5 dans notre port, ont été analysés et reconnus bons pour la consommation.

On signale sur divers points l'apparition de pièces fausses de vingt francs à l'effigie de Napoléon III avec la tête non laurée ; le millésime varie entre 1856, 1858, 1862 et 1864. La frappe est défectueuse, et l'inscription « Dieu protège la France », est empâtée et quelquefois illisible. Le métal employé paraît être un alliage de platine et de cuivre légèrement doré. Le poids est à peu près juste, mais le son est un peu mat. En grattant légèrement l'or avec un canif, on voit aussitôt le métal blanc.

Voici les modifications que le service d'hiver des chemins de fer P.-L.-M. a motivées dans les heures des courriers des postes de la Principauté :

Bureau de Monaco

Heures des levées (heure de Monaco)

- 1^{re} levée : Villefranche-sur-Mer, Nice et ligne de Cette à Bordeaux, 7 h. 30 matin.
- 2^e — Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 8 h. 30 matin.
- 3^e — Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 11 h. 30 matin.
- 4^e — Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Cannes, Vence, Mougins et Mouans-Sartoux, midi 10 soir.
- 5^e — Monte Carlo, midi 10 soir.
- 6^e — Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (v. de France) 3 h. 20 s.
- 7^e — Menton, 3 h. 30 soir.
- 8^e — Monte Carlo, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.
- 9^e — Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 30 soir.
- 10^e — Pour toutes destinations, 10 h. soir.
- 11^e — Turbie et couvent de Laghetto, 11 h. 30 s.

NOTA. — Les chargements doivent être remis au guichet 20 minutes avant l'heure de la levée de la boîte du Bureau.

DISTRIBUTIONS DES COURRIERS

AU GUICHET ET A DOMICILE

- 1^{re} distribution : Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Menton et Italie, 8 h. matin.
- 2^e — Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., et Etranger, 10 h. 30 matin.
- 3^e — Nice, Menton et Italie, 2 h. 30 soir.
- 4^e — Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., et Etranger, 6 h. 30 soir.

Heures des levées de la boîte de la Condamine au bureau de tabac, 5, rue Grimaldi.

- 1^{re} levée, 8 h. 20 matin — 2^e levée, 11 h. 20 matin — 3^e levée, 3 h. 10 soir — 4^e levée, 7 h. 20 soir.

Bureau de Monte Carlo

Heures des levées des deux boîtes du bureau

- 1^{re} levée : Beaulieu, Villefranche, Nice, ligne de Cette à Bordeaux, 6 h. 50 matin.
- 2^e — Menton, Italie, Autriche, 8 h. 40 matin.
- 3^e — Antibes, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris rapide, (France et Etranger) 11 h. m.
- 4^e — Monaco, Beaulieu, Villefranche, Nice, Cagnes, midi.
- 5^e — Menton, Monaco, Nice, Cannes, Marseille, Paris, (France et Etranger), 2 h. 35 soir.
- 6^e — Menton, Italie, Autriche (Correspondances pour la voie de Brindisi), 4 h. 45 soir.
- 7^e — Beaulieu, Villefranche, Cagnes, Marseille, (France et Etranger), 7 h. soir.
- 8^e — Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale, 9 h. 50 soir.
- 9^e — Monaco, Nice, Marseille, Paris (France et Etranger, moins l'Italie et l'Autriche) 10 h. 45 soir.

NOTA. — La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

DISTRIBUTION A DOMICILE

- 1^{re} distribution : Marseille, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Monaco, Menton, Italie, Autriche, 8 h. matin.
- 2^e — Paris, Lyon, Marseille, Nice, France et Etranger, 10 h. 45 matin.
- 3^e — Menton, Italie, Autriche, Nice, Monaco, 2 h. 30 soir.
- 4^e — Paris, Lyon, Marseille (rapide) Nice, Monaco (France et Etranger) Menton, Italie, Autriche, 7 h. soir.

Heures des levées des boîtes supplémentaires

Boîte des Moulins : 1^{re} levée, 8 h. matin — 2^e levée, 10 h. 15 matin — 3^e levée, 2 h. 15 soir — 4^e levée, 6 h. 15 soir.

Boîte du Casino : 1^{re} levée, 8 h. 10 matin — 2^e levée, 10 h. 30 matin — 3^e levée, 2 h. 20 soir — 4^e levée, 6 h. 30 soir — 5^e levée, 10 h. soir.

Boîte de l'hôtel de Paris : 1^{re} levée, 8 h. 15 matin — 2^e levée, 10 h. 35 matin — 3^e levée, 2 h. 25 soir — 4^e levée, 6 h. 35 soir.

Boîte de l'hôtel Beau-Rivage : 1^{re} levée, 8 h. 25 matin — 2^e levée, 10 h. 40 matin — 3^e levée, 2 h. 30 soir — 4^e levée, 6 h. 40 soir.

Heures des levées des boîtes de la Gare

7 h. 13 matin — 9 h. 10 matin — 11 h. 45 matin — 12 h. 23 soir — 1 h. 13 soir — 3 h. 23 soir — 4 h. 43 s. — 5 h. 17 soir — 7 h. 37 soir — 10 h. 11 soir — 11 h. 24 soir.

M. Blondin, l'aimable manager du tir aux pigeons de Monte Carlo, avait convié la presse du littoral à célébrer la *Saint-Charles* au Cap Martin, où les chasses qu'il a organisées avec tant d'habileté vont commencer le 19 de ce mois. On a pu apprécier à cette occasion les prodiges accomplis en peu de temps pour cette nouvelle installation cynégétique.

Le service des breaks entre Nice et Monte-Carlo, le long de la route qui borde la mer, a repris depuis le 4 novembre. Le départ a lieu de Nice, 34, boulevard du Pont-Vieux, tous les matins à 10 heures, et le retour de Monte Carlo pour Nice, à 3 h. 1/2 du soir, en partant de la place du Casino.

Une manière uniforme pour donner le signal de départ des trains sera adoptée sur tous les réseaux de chemins de fer français, à partir du 16 novembre prochain.

Jusqu'à présent, le chef de gare ou le sous-chef de service donnait au chef de train le signal de départ au moyen d'un coup de sifflet.

Ce dernier transmettait le signal au mécanicien par un coup de cloche.

Il n'en sera plus de même à l'avenir, c'est-à-dire que le signal de départ, transmis au conducteur-chef par un coup de sifflet, sera donné au mécanicien au moyen d'un coup de corne prolongé.

C'est d'après un ordre donné aux compagnies de chemins de fer, par le ministre des travaux publics, que cette nouvelle méthode sera mise en vigueur.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Vendredi soir, dans le train qui arrive à Cannes vers 10 heures et demie, M. Briard James Golmand, peintre, se disant sujet américain, demeurant à Cannes, rue de la Foncière 5, a été victime d'une tentative d'assassinat entre la station du Golfe-Juan et celle de Cannes, par deux individus qui ont dû entrer dans le compartiment de 2^e classe, où se trouvait la victime endormie, pendant que le train était en arrêt au Golfe Juan.

Il a reçu d'abord un coup sur la tête à l'aide d'un instrument contondant que l'on suppose être un casse-tête, et trois coups de stylet, dont l'un l'a atteint entre la septième et la huitième côte, un deuxième à la cuisse, et le troisième à l'épaule droite. Les malfaiteurs ont ensuite essayé de l'étrangler en lui serrant le cou.

Le vol a été le mobile de cette tentative d'assassinat, car une somme de 865 francs, dont était porteur M. Briard, a été soustraite. Les malfaiteurs, après leur méfait, ont sauté du train au passage à niveau de la rue Chabaud.

Jusqu'à présent, l'état du blessé n'inspire aucune inquiétude.

Il a pu dessiner de mémoire le portrait de ses agresseurs qui sont activement recherchés

(Avenir des Alpes-Maritimes)

La Colle. — Les pluies torrentielles qui sont tombées la semaine dernière ont occasionné une crue considérable du Loup. Depuis l'automne 1882, cette rivière n'avait roulé pareille quantité d'eau. Bien que les plaines du moulin aient été en partie inondées, nous n'avons aucun ravage sérieux. Le Loup charriait des arbres notablement gros, il est vrai, mais il les avait déracinés au-dessous des traverses, c'est-à-dire dans des précipices ou au bord de terrains de faible valeur.

Nice. — Jeudi, un incendie a éclaté dans une grange située au quartier du Var, dans la propriété de M. le marquis de Châteauneuf, villa Lina. Cette villa a pu être préservée. Les pertes, évaluées à une dizaine de mille francs, sont couvertes par une assurance.

— L'exéquatur a été accordé à M. Batourine, consul de Russie.

Beaulieu. — Le 4 de ce mois, on a recueilli ici une chaloupe en bon état peinte en noir avec une bande bleue et bordage rouge, mesurant 3 m. 90 de long, sur 1 m. 45 de large et 0 m. 63 de profondeur, sans numéro ni indication de port d'attache, mais portant deux bouts de chaîne de 10 m. 60 de long.

Les propriétaires de cette embarcation sont invités à s'adresser à l'autorité maritime en France ou aux consuls à l'étranger.

CAUSERIE

L'Art des Jardins (1)

Aujourd'hui, nous étudierons le grand parc ou jardin paysager créé chez les particuliers. Dans celui-ci, rien ne peut arrêter l'essor du compositeur, car nous supposons que le riche particulier qui veut créer un jardin ne s'occupe pas de la somme à dépenser. Nous avons affaire à un grand seigneur qui veut avant tout créer une œuvre remarquable.

Tout ce que nous avons dit dans notre dernière causerie, au sujet du jardin public, s'applique au parc qui nous occupe en ce moment. Les allées doivent également être larges et majestueuses, leur contour parfait, les pièces d'eau superbes; en un mot, le parc particulier doit être la fidèle reproduction du parc public, mais avec plus de richesse et de grandeur encore.

L'habitation (villa, château ou palais) doit être placée sur le point culminant du terrain, afin que des fenêtres de l'habitation il soit facile de jouir des divers aspects du parc.

Devant la cour d'honneur, les jardins doivent posséder les plus beaux végétaux; les corbeilles et les massifs de plantes, les plus belles fleurs. C'est dans la partie du jardin située près de l'habitation que le jardinier créateur doit déployer toutes les ressources de son art. C'est là qu'il doit dessiner avec les plantes les plus minuscules ces gracieux motifs de décoration si compliqués, mais qui produisent les plus heureux effets par la richesse du travail, de même que par la variété des tons des plantes employées. Il ne faut pas croire, du reste, que nous soyons les inventeurs de ce genre. Chez les Romains, il existait une armée de jardiniers d'élite nommés *topiarii* qui créaient ce que chez nous, à l'époque de Lenôtre, on nommait les *jardins de propreté* ou *parterre de broderies*.

C'est à l'aide d'une lettre de Pline le Jeune, qui donne la description de sa villa de Toscane, ainsi que par des peintures murales de Pompéi, que nous pouvons reconstituer les jardins romains les plus riches, qui ressemblaient aux nôtres, et cela tels qu'ils étaient à l'époque d'Auguste et de ses successeurs immédiats.

Ils étaient formés de compartiments réguliers séparés par des bordures de buis et de lierre variés. Certains massifs étaient faits à l'aide de buis taillés, alternant avec du romarin dont le feuillage gris contrastait avec le vert du buis. Ce fut un chevalier du nom de Caius Matius, qui introduisit, dans l'art des jardins, la taille des buis, des myrtes, des ifs, des romarins et autres arbustes dont quelques-uns de petite taille. Les jardiniers qui avaient soin de ces petits compartiments se nommaient, nous venons de le dire, *topiarii*, d'où l'expression *ars topiaria* pour désigner l'ensemble des procédés et règles en usage pour arranger et tailler ces compartiments décoratifs. Pline le Jeune (Epig. v. 6) nous apprend que souvent l'assemblage de ces plantes dessinait le nom du maître de la maison.

Dans les grands parcs, on doit réserver des massifs de rosiers; la rose est pour ainsi dire la fleur aristocratique par excellence. Les murs cachés par des rosiers, Lamarque, maréchal Niel, par la chroma-

telle, forment la décoration la plus riche, la plus splendide, la plus finement odorante qu'on puisse rêver.

Nos maîtres dans l'art des jardins, les Romains, affectionnaient tout particulièrement la culture des rosiers. Les roses les plus recherchées alors étaient celles de Préneste, de Milet et de Campanie; les premières étaient tardives et les secondes très hâtives. Les autres espèces qui venaient ensuite étaient, parmi les plus estimées, celles d'Héraclée, d'Alabanda, les roses cent-feuilles et celles de Pestum qui étaient remontantes, qui fleurissaient deux fois l'an, comme le disent Virgile, Ovide et Martial (*biferi que rosaria Pæsti*).

Dans ces beaux jardins, la sculpture doit égayer les pelouses par des groupes, des statues ou des gânes. Toute la mythologie peut donc concourir à l'ornementation des parcs.

Chez les Romains, on voyait beaucoup de statues de Priape, le dieu protecteur des jardins. On le représentait sans bras en demi-statue, c'est-à-dire qu'il avait une forme humaine jusqu'à mi-corps et le bas était terminé en gaine. On l'implantait dans le sol, afin de montrer qu'il ne devait pas s'éloigner des terres confiées à sa garde.

Bien qu'il n'eût ni bras ni jambes, on lui attachait une faux, un bâton, un simple roseau ou une baguette d'osier, afin qu'il pût écarter les voleurs et les maléfices. Mais la présence de ce dieu n'était pas toujours efficace pour éloigner les voleurs de plantes; ceux-ci le craignaient si peu qu'ils volaient de leurs mains voleuses (*furtificæ manus*) comme dit Plaute, le dieu lui-même, si la statue avait quelque valeur, si c'était une œuvre d'art; ils ne craignaient point de commettre un sacrilège, si toutefois il était lucratif, comme nous l'apprend Martial (Epig. vi, 74).

Aussi les propriétaires pauvres ne possédaient qu'un Priape assez informe, grossièrement équarri, avec une serpe dans un vieux tronc de figuier, d'orme ou de cyprès, de sorte que si les voleurs ne respectaient point la propriété, ils laissaient tranquille le dieu sans valeur.

Après la sculpture, l'architecture peut également contribuer à l'ornementation des jardins en créant des édicules de toutes sortes: fontaines, colonnes rostrales, exèdres et temples. Dans ce dernier genre de décoration, la fantaisie peut se donner carrière, car on peut construire des édifices qui valent quelques milliers de francs ou qui peuvent atteindre des sommes considérables. Témoin le temple gréco-romain qu'un grand seigneur, le comte de Chambrun, vient de faire construire à Nice dans son parc et qui ne vaut pas moins de cinq cent mille francs.

Ce temple est circulaire, il reproduit avec certaines modifications les temples de Vesta à Rome et à Tivoli.

Combien d'architectes, surtout des grands prix de Rome, exécutent sur le papier des restaurations ou des restitutions de monuments antiques, mais combien peu ont la bonne fortune, comme M. Philippe Randon de Nice, de trouver un véritable *amateur des Arts*, désireux de s'offrir un chef-d'œuvre. M. le comte de Chambrun, digne émule en ceci du duc de Luynes, aime aussi à encourager les arts. Il a donc demandé à son architecte de lui élever un temple gréco-romain en marbre blanc de Carrare.

L'édifice se compose d'une rotonde ou calotte sphérique supportée par douze colonnes cannelées d'ordre corinthien de la plus belle époque de l'art, de l'époque de l'empereur Auguste.

Le diamètre de l'édifice mesure 13 mètres 50 d'axe en axe des colonnes. Celles-ci, y compris la base et le chapiteau, mesurent 8 mètres de hauteur; leur diamètre sous l'astragale est de 0,60 est de 0,85 à la base. Les chapiteaux, qui ne pèsent pas moins de trois mille kilogrammes chaque, ont 1 mètre de hauteur. L'entablement, c'est-à-dire l'architrave, la frise et la corniche, mesure 2 mètres 06 de hauteur.

La frise est décorée de motifs de sculptures variées: têtes de bœufs et de béliers, guirlandes de fleurs et de fruits, instruments de musique, ustensiles de sacrifices, etc., etc.

L'ensemble de l'édifice en marbre porte sur un stylobate en pierre de la Turbie; la hauteur totale du monument du sol au faite est de 19 mètres.

La couverture en bronze est surmontée d'un trépied qu'on donnait en prix autrefois aux chorèges vainqueurs. Ce trépied est supporté par un culot de feuilles d'acanthé, dont les gracieux enroulements s'attachent et se soudent merveilleusement à la couverture imbriquée, entourée, circonscrite par une couronne d'antéfixes d'un style bien pur. Ce motif d'amortissement est la reproduction fidèle de celui du monument choragique de Lysicratos que le vulgaire dénomme, nous ignorons pourquoi, la *lanterne de Démosthène*. Ce travail fait le plus grand honneur à M. Randon et à tous ses collaborateurs.

Cette digression dans le domaine de l'art architectural nous a conduit peut-être un peu loin; aussi, dans une prochaine et dernière causerie sur l'art des jardins, nous donnerons la description des plantes qu'on peut utiliser sous le climat de Monaco et du littoral pour la décoration des jardins paysagers.

ERNEST BOSCH.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La saison des villes d'hiver est commencée, et toute une émigration de mondains et de mondaines quitte les bords de la Seine, ceux de la Tamise et de la Newa pour se rendre sur les rives de la Méditerranée. Cette émigration vaut à Paris un passage d'étrangers de distinction, parmi lesquels je ne saurais manquer de noter le prince et la princesse Waldemar de Danemark, voyageant sous le nom de comte et comtesse de Falster, qui vont séjourner pendant six semaines à Cannes, à la villa des Fayères, auprès de leurs parents, le duc et la duchesse de Cumberland ne tarderont pas à arriver de leur château de Gnumden à Paris, et y résideront jusqu'aux fêtes de Noël. La duchesse, née princesse de Danemark, et sœur de l'impératrice de Russie, de la princesse de Galles, du prince héritier de Danemark, du roi de Grèce et du prince Waldemar, n'a jamais séjourné à Paris, et se fait une véritable fête de connaître cette ville, où son mari reçut naguère, avec le roi Georges de Hanovre, une hospitalité si sympathique. C'est à Paris, dans son hôtel de la rue de Presbourg, que le roi Georges mourut prématurément à cinquante-neuf ans, en 1878. Le duc de Cumberland n'avait que vingt et un ans lorsque son père vint s'établir en France, après la perte de son trône, et il s'y créa de vives sympathies qui lui sont toujours demeurées fidèles.

Les grandes fondations philanthropiques se succèdent aux environs de Paris. Après M^{me} Furtado-Heine, voici M^{me} Boucicaut qui dote Fontenay-aux-Roses d'une maison de retraite pour les vieillards, et le commandant Hériot, frère et héritier d'un des fondateurs des magasins du Louvre, qui crée, moyennant deux millions, à la Boissière, un orphelinat militaire, où deux cent cinquante enfants, sous l'œil vigilant d'un capitaine et de plusieurs adjudants, seront élevés jusqu'à l'âge où ils pourront être reçus parmi les enfants de troupe, c'est-à-dire treize ans. Jeudi dernier, le commandant Hériot a remis l'orphelinat de la Boissière et ses annexes au ministre de la guerre, et cette prise de possession a donné lieu à un déjeuner des plus aimables et un échange de toasts des plus applaudis. C'est à partir du 1^{er} juillet 1887 que sera ouvert l'orphelinat de la Boissière, qui comptera un personnel enseignant assez considérable. Des sœurs de charité donneront leurs soins aux enfants, et leur présence est un fait consolant à noter par le triste temps de laïcisation à outrance où nous vivons.

D'ailleurs, les contempteurs de la religion n'ont pas toujours leur dernier mot dans leurs accès de prétréphobie. C'est ainsi que l'autre jour un ecclésiastique voyageait en chemin de fer en compagnie d'un quatuor de jeunes gens, esprits forts s'il en fut, qui tous déblatéraient contre la religion et ses ministres, racontant à l'envi les histoires les plus

(1) Voir les numéros 1467, 1468 1470, et 1472.

odieuses. Le prêtre endura patiemment toutes ces impertinences.

— Au revoir, messieurs, leur dit-il au moment où il descendait de son compartiment.

— Au revoir, ce n'est guère probable, répondit l'un des plus effrontés de la bande.

— Pardon ! reprit le prêtre.

— Et comment cela ?

— C'est que je suis aumônier de prison !..

A propos de choses ecclésiastiques, notons que le cardinal Place, archevêque de Rennes, qui se trouvait depuis quelque temps en traitement chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, a quitté la maison de la rue Oudinot, complètement rétabli, pour regagner sa ville archiépiscopale, et que M^{lle} Chesnelong, fille de l'honorable sénateur, prendra cette semaine l'habit religieux à la maison-mère des filles de la Charité, rue du Bac. M. Chesnelong a déjà un fils prêtre et vicaire à Saint-Augustin.

Les botanistes m'en voudraient si je négligeais de leur annoncer qu'une célèbre collection de plantes, celle de Lamarck, le prédécesseur de Darwin, va quitter l'Allemagne pour être installée au Jardin des plantes. Cette collection était, en dernier lieu, la propriété de M. Roeper, professeur à Rostock.

Après l'utile, l'agréable. M. Edouard Philippe vient de trouver le moyen de supprimer la poudre pour tous les tirs d'armes à feu dans les théâtres. Qu'il s'agisse de fusils, de pistolets, de canons, de mitrailleuses même, le bruit des détonations est exactement le même avec les armes transformées par l'intelligent inventeur qu'avec les autres engins.

M. Philippe a expérimenté son invention au théâtre de l'Ambigu, devant une assemblée composée de journalistes, d'artistes et des principaux directeurs de théâtre, et il a recueilli l'unanimité des suffrages. Avec son invention, tout danger est supprimé — car il n'y a pas de bourre dans les armes, — et on n'aura plus à redouter des accidents comme ceux que les journaux enregistrent si souvent.

En dehors du théâtre, je crois que le système Philippe pourra être appliqué heureusement dans bien des fêtes municipales où la décharge des pièces d'artillerie donne lieu, à chaque instant, à de si déplorables catastrophes. Faire parler la poudre sans danger, ce n'est point là une trouvaille à dédaigner !..

Tandis que cette réforme s'accomplissait au théâtre quelques élégants tentaient de révolutionner la mode en substituant à l'habit rouge pour les chasses à courre et les réunions du soir, à la campagne, l'habit jonquille à parements bleu avec culotte de même. Pour le soir, la culotte courte avec les bas blancs. Cette innovation peu heureuse ne paraît pas destinée à faire école et ne sortira guère de la coterie où elle s'est produite — et cela encore durant une saison. Les filles d'Eve ont déjà baptisé les adeptes de l'habit jonquille : les canaris, et le nom emportera la chose. Donc, il y a encore de beaux jours dans les forêts et de beaux soirs sous les lustres pour l'habit rouge !

Quand j'aurai noté maintenant le vote par la commission de l'Exposition de 1889 de la construction de la tour Eiffel, malgré l'opposition énergique faite à cette énormité en fonte par les organes les plus accrédités de la presse, la République Française en tête, la mort du romancier russe Sénénoff et celle du comte de Feraudy, le distingué philanthrope ; la continuation du jeune de Merlati, le rival du Succì, qui a parié de rester cinquante jours sans manger et ne prenant que de l'eau filtrée, j'en aurai fini, je crois, avec les menus-faits de Paris durant cette semaine où les vivants s'oublient pour les morts.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

LES BOURGEOIS D'AUTREFOIS, par M. Alb. BABEAU. (1)

Cet ouvrage, présenté par M. L. Delisle à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, complète les recherches de l'auteur sur la vie publique et privée des membres du tiers-état qui habitaient les campagnes et les villes aux deux derniers siècles. Il a été composé avec le même soin, la même érudition et la même

(1) Firmin-Didot, éditeur, 56, rue Jacob, Paris.

sincérité que les précédents volumes, dont le mérite a été récompensé par l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques.

Il ne le cède pas en intérêt aux précédents, et sa lecture est de celles qu'on aime à recommander.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le vingt-huit octobre dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions qui y étaient représentées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le jeudi dix-huit novembre courant à deux heures de relevée au siège de la Société à Monaco.

Etude de M^e DESFORGES, avocat-notaire à Monaco

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIÈRE Au Tribunal Supérieur de Monaco

Le 19 Novembre 1886, à 10 heures du matin Par suite de renvoi

d'une Maison sise à Monaco, avenue de la Costa connue sous le nom de

HOTEL DE RUSSIE

Cet immeuble confronte : du nord, à la succession Blanc ; de l'est, à la nouvelle route de Saint-Michel ; du sud, au boulevard de la Costa, et de l'ouest, à monsieur Séguy, et est porté sur la matrice cadastrale de la Principauté sous les numéros 157, 158 et 159, section D, et d'une contenance de six cent soixante-deux mètres carrés.

L'adjudication aura lieu en un seul lot sur la mise à prix fixée par le cahier des charges dressé par les créanciers poursuivant à la somme de vingt mille francs, ci 20,000 francs.

S'adresser pour tous renseignements audit M^e Desforges.

AVIS DE MESSE

Mercredi prochain 10 novembre, à 9 h. 1/2 du matin, il sera célébré, à la Cathédrale de Monaco, la messe du service funèbre de

Madame Veuve TAMBURINI

La famille a l'honneur d'en informer ses amis et connaissances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 7 novembre 1886

CANNES	b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Reboul,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
MENTON	b. Maria-Italia, ital., c. Castagnola,	vin.
TORRE SALINE	b. Maria-Grazia, ital., c. Filippo,	charbon.
VINTIMILLE	brick-g. Giulia, ital., c. Marcenaro,	vin.
NICE	vapeur Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.
MENTON	b. Santa-Maria, ital., c. Bergalo,	fruits.

Départs du 1^{er} au 7 novembre

MENTON	brick-g. Charles-René, fr., c. Vensan,	vin.
NICE	vapeur Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.
CANNES	b. Charles, fr., c. Allègre,	sur lest.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Reboul,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Maria-Grazia, ital., c. Filippo,	charbon.

VILLA RAVEL MAISON MEUBLÉE

Chambres séparées. Family House. — English spoken — Bas-Moulins. Monte Carlo.

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English Spoken.

Maison de la Tour, aux Bas-Moulins

MONACO

ANCIENNE PHARMACIE MURATORE

Rue du Milieu, Monaco

P. BOTTA, Successeur

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

PAR APPLICATION DU DERNIER TARIF RÉDUIT DE PARIS REMISE de 5 et 10 % sur les SPÉCIALITÉS

SERVICE DE NUIT RÉGULIER

S'adresser rue du Milieu, 19, au 1^{er}

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, rue Florestine, Monaco-Condamine

dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et de fonds de commerce. — Levé de plans. — Projets de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOTEL DE FRANCE

A la Condamine — MONACO

Composé de 18 chambres à coucher, restaurant, salle à manger, lingerie, cave et cuisine

A VENDRE IMMÉDIATEMENT

S'adresser à M. Cioco, à Monaco.

LA RÉSERVE

Située sur la Plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUTRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE LANGOUSTES ET COQUILLAGES

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.

— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

La Curiosité. — Sommaire du 7 novembre 1886.

Directeur : ERNEST BOSCH, Val des Roses, à Nice.

Les finances de la République, par Ernest Bosch. — Le cellulose, par Jacques Barral. — A propos de lettres, par H. Issanchou. — Nouvelles. — Bibliographie, par le bibliophile Zacharie. — Liste alphabétique des collectionneurs français du XIX^e siècle, par le Mème. — Bulletin financier, par Henry de Launay. — Annonces.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 49, 7^{me} année (6 novembre 1886)

Art et chiffons, par Frivolone, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La Revanche de Prégibert, par de Valleneuse, dessin de Hy. — Qui va à la chasse perd sa place, par Meryem, dessin de O. de Thoren. — L'Art et les Théâtres, dessins de Schoumakoff, Saintin et Billy. — La rosée, dessin original de Fritel. — Souvenir, par N. B. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Chien de temps, dessin original de Steinheil. — A travers les théâtres, par Vert-Vert. — Chronique du Sport, par Maubourguet, dessin de Bukovac. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886